



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Mars 2018

Etaient présents : 9

Christine MEGEVAND, André VESIN, Jean Claude RUFFON, Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Rémi JOMARD, Laurent REY, Gérard THOMASSON

Excusé : 1

Christophe Claeys

Date de la convocation du conseil municipal : 31/01/2018

DELIBERATIONS

DELIBERATION 1 – Approbation du Compte Administratif

CA 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Opérations 2017	218 196,25	370 248,87	74 544,46	78 475,39	292 740,71	448 724,26
TOTAUX		152 052,62		3 930,93		155 983,55

Pour 2017, le fonctionnement montre un excédent de 152'052,62, et l'investissement un excédent de 3'930,93 Euros.

Résultat de clôture

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	647 440,36	-	121 802,20	-	769 242,56
Opérations 2017	218 196,25	370 248,87	74 544,46	78 475,39	292 740,71	448 724,26
TOTAUX	218 196,25	1 017 689,23	74 544,46	200 277,59	292 740,71	1 217 966,82
Résultats de Clôture		799 492,98		125 733,13		925 226,11

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2 – Vote des taux

Les taux d'imposition de 2018 sont gardés identiques à 2017 soit :

Taxe d'habitation	6.07%
Taxe Foncière sur le bâti	4.06%
Taxe foncière sur le non bâti	24.24%
CFE	8.42%

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 3 – Vote du budget primitif

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Budget 2018	1 143 785,98	1 143 785,98	1 073 540,02	1 143 785,98

Au fonctionnement, 6'000 Euros sont affectés pour les subventions diverses, plus une subvention de 3'500 Euros au CCAS.

· Saint Blaise en Fête	500
· Oursons	400
· Chasse	200
· ADMR	1000
· SSIAD	500
· ES Cernex	500
· Ski de fond	300
· Mercredi des neiges	100
· APE Cruseilles	<i>Montant à préciser en fonction du nombre d'enfants</i>

Pour l'investissement, les principaux travaux prévus sont la sécurisation du chef-lieu, l'aménagement salle polyvalente, la remise en état allée des alouettes et la rénovation du lavoir du Mont Sion.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 4 – Représentants CLECT et CIID

Suite au passage à la FPU de la CCPC, la commune de Saint-Blaise doit désigner 2 délégués à la CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Titulaire Christine MEGEVAND
Suppléant jean Paul LE MANACH

Adoptée à l'unanimité

La commune doit également 3 représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Un tirage au sort sera effectué par la direction départementale des impôts (DDFIP).

Les 3 représentants désignés sont :

- Laurent Rey
- André Vesin
- Jean Claude Ruffon

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Le carnaval « Les Oursons » et « Saint Blaise en Fête » a lieu le 17 Mars.

BATIMENTS

Local « La Fleur des Champs » : la cuisine doit être posée pour la fin mars.

Pour la salle polyvalente, le bureau de contrôle a rendu son rapport. L'architecte modifie le projet en fonction de ces remarques, et le marché devrait être lancé dans la foulée. On prévoit le début des travaux en juin.

Pour le bassin du Mont Sion, l'architecte nous a envoyé une première esquisse et 2 devis pour la demande de subvention. Le montant des devis est élevé : 185'000 et 120'000 TTC. Les 2 devis prennent en compte de l'agrandissement, et la mise en valeur de la pompe à incendie. La différence d'estimation dépend des matériaux choisis, et du plateau devant le lavoir.

Le premier avis sur les esquisses proposées est positif. La question du coût reste posée. Une proposition plus détaillée doit être faite par l'architecte, qui sera ensuite discutée par le conseil.

CCAS

COMMUNICATION

La mise à jour du site se fait régulièrement.

Pour le bulletin, il manque encore beaucoup d'articles.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Ecole de Andilly – St Blaise

L'étude réalisée par le cabinet AMOME Conseils est présentée au conseil.

Le montant estimé pour une nouvelle école avec 8 classes s'élève à 4,5 Millions d'euros, et la rénovation selon le scénario retenu (démolition des garages, ...) de l'école de Charly à 3,77. On s'oriente vers la rénovation de l'école, une des conditions concerne le foncier à acheter pour aménager un arrêt de bus, plus parking.

Participation à la création d'un parking

La commune d'Andilly a aménagé un petit parking d'une dizaine de places à côté de l'école. Elle demande si la commune de Saint-Blaise peut participer à hauteur de 7'000 Euros.

Le conseil municipal donne son accord de principe.

URBANISME

PLU

L'Agence des territoires a déposé le bilan, et n'est pas en mesure d'effectuer les dernières modifications demandées. Un groupe d'employés devrait reprendre la société, et pourrait finaliser notre PLU. Le tribunal doit prononcer la liquidation et nommer un liquidateur. Celui-ci devra statuer sur l'éventuelle reprise. C'est d'autant plus regrettable que nous arrivions au bout du processus, et que nous devons attendre pour statuer.

Permis et DP

- 'Carré des Alouettes' : 4 permis acceptés Vesin, Portigliati, Maillet et Marques, et un refusé.
- Agrandissement Gulinello : Demande de pièces complémentaires
- DP acceptées : Durup, Dauvergne
- CU Ferme pédagogique au Mont Sion en cours d'instruction

VOIRIE

Sécurisation du chef-lieu

Eiffage peut commencer les travaux fin mars. A confirmer

Allée des alouettes

Eiffage a fait un devis, en vue de la demande d'une subvention, pour la remise en état de l'allée des alouettes, avec reprise des eaux pluviales, des enrobés, ... Le montant estimatif est de 230'000 Euros TTC.

Un rendez-vous sera pris avec l'entreprise pour voir avec eux l'ensemble des travaux proposés. D'autres devis seront demandés.

Divers

- Demander à la CCPC de combler le trou au Mont-Sion, allée des alouettes.
- Demander au Conseil départemental de surveiller la fissure du talus 'Chez Colin'

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Jean Paul nous fera suivre les comptes rendus.

CCPC

Les PPIs et le budget sont en cours d'élaboration.

QUESTIONS DIVERSES

Bois d'Andilly : La commune d'Andilly possède environ 8ha de bois sur la commune de Saint-Blaise, et serait prête à les vendre à la commune. Si on prend un prix de 0,50cm du m2, cela représente une somme de 40'000 Euros. Le conseil serait favorable à cet achat, mais le prix et les conditions sont à discuter.

.....

Prochaine réunion : Lundi 9 Avril 2018